

les demandes de passeports et cartes d'identité se font sur rendez-vous à l'accueil de la mairie les :

- lundis matin

- mercredis matin

- vendredis matin

Les rendez-vous peuvent être pris à l'accueil ou au 04.92.65.11.90 (attention aux délais)

▣ **Merci d'avertir en cas d'annulation.**

Pour acquérir le timbre fiscal dématérialisé, se rendre sur le site : www.timbres.impots.gouv.fr

Liste des documents originaux à fournir :

→ Acte de naissance (+acte de décès époux)

→ 1 photo de moins de 6 mois (35x45 mm), non scannée, fond neutre, tête droite nue

→ Ancien passeport ou déclaration de perte

→ 1 justificatif de domicile original (en rapport avec le logement) 2 si garde alternée

→ Justificatif de nationalité (CNI, CNF...)

→ Timbre à 86 € (adultes) 42 € (mineurs + 15 ans) 17 € (mineurs- 15 ans) uniquement pour les passeports

→ Timbre à 25 € en cas de perte de la carte d'identité

→ Carte d'identité du parent remplissant l'autorisation parentale pour les enfants